

JEU CONCOURS GOLF DE NOEL

Règlement du jeu :

TOUT PARTICIPANT (qui aura cliqué sur « j'aime ») RECONNAIT DECHARGER FACEBOOK DE TOUTE RESPONSABILITE QUANT A L'ORGANISATION DU JEU-CONCOURS. Le jeu-concours n'est par ailleurs pas associé à Facebook, ni géré ou sponsorisé par Facebook.

Peuvent participer toutes les personnes physiques disposant d'un compte Facebook, âgées d'au moins 18 ans, à une exception près : par déontologie, ce jeu-concours n'est pas ouvert aux membres du personnel du Golf de Deauville Saint-Gatien et de l'hôtel Eden Park, ni à leurs proches (ou toute personne ayant un lien de parenté avec le personnel). Les profils Facebook société ou association ne peuvent participer au concours.

Le concours est organisé entre le 12 décembre et le 21 décembre minuit. Le tirage au sort aura lieu le 22 décembre au Golf de Deauville Saint-Gatien et les résultats seront publiés le jour même ou au plus tard le lendemain. Le tirage au sort sera filmé et le film sera accessible à quiconque le demandera.

Les lots sont constitués de 3 bons cadeaux :

- 1^{er} lot : un Séjour Golf 2 personnes, comprenant 1h de cours de golf en duo au Golf de Deauville Saint-Gatien (prêt de matériel et balles compris) et 1 nuit pour 2 personnes + petit-déjeuners à l'hôtel Eden Park, d'une valeur de 181€.
- 2^{ème} lot : 1h de cours de golf en duo au Golf de Deauville Saint-Gatien (prêt de matériel et balles compris), d'une valeur de 66€.
- 3^{ème} lot : 1 déjeuner au Restaurant du Golf – Formule Pressoir Entrée + Plat + Dessert, d'une valeur de 29€.

Les lots seront valables pour une durée de 5 mois, entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2017, par réservation préalable et sous réserve de disponibilité. Les lots seront expédiés par courrier ou courriel dès réception des adresses des vainqueurs.

Nous nous réservons le droit de disqualifier des participants. Les participants ne doivent pas participer plusieurs fois par de faux comptes Facebook ou autres supercheries. Les activités frauduleuses seront examinées et aboutiront à l'exclusion.

Nous nous réservons le droit, si les circonstances l'exigent, de modifier, écourter, prolonger ou annuler le jeu. Notre responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Nous ne pouvons pas être tenus responsables en cas de dysfonctionnement du réseau Internet ou de la plate-forme Facebook empêchant l'accès au jeu ou son bon déroulement.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les participants au jeu-concours bénéficient auprès de l'Organisateur, d'un droit d'accès, de rectification et de retrait de leurs données personnelles sur la page Facebook, ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de leurs données. Les informations personnelles des participants sont collectées par l'Organisateur uniquement à des fins de suivi du jeu-concours, et sont indispensables pour participer à celle-ci.

Enfin, nous nous réservons le droit de modifier tout ou partie du présent règlement. Toute modification du règlement fera l'objet d'une annonce sur la page Facebook du Golf de Deauville Saint-Gatien.